



République Française
Département de l'Hérault
Mairie de Saint-Drézéry

Procès-verbal du Conseil Municipal Du 5 juin 2026

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 18

Votants : 23

Absents : 5

Procurations : 5

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. DACHEUX Jean-Philippe, M. LAVIE Richard, Mme BASTIDE Cécilia, FOURNEAU Julien, Mme BOUSQUET Adeline, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme DURAND Carole, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. DOUCIN Pascal, Mme FERRERES France, M. SAVELLI Yohan, Mme RIBEYROLLES Charline, M. RAYNAUD Thierry, M. GALTIER Laurent, Mme PIERROU Maria-Eleni

Procuration :

Mme SIRVEN Françoise donne procuration à Mme France FERRERES
M. BELLOIR David donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX
M. ARNAUD Hervé donne procuration à M. Daniel SALVADOR
Mme MAHE Laetitia donne procuration à M. Richard LAVIE
Mme LACROIX Anissa donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULES

Convocation et note de synthèse adressées le 28 mai 2026

Ordre du jour :

1. Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux
2. Approbation du compte rendu du 28/05/2026
3. FINANCES – Emprunt – Délégation de pouvoir à Mme la Maire
4. Jury d'assises 2027
5. Point divers

🚩 Désignation secrétaire de séance

Mme la Maire propose de désigner comme secrétaire de séance, Charline Ribeyrolles.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

- 🚩 Mme Ribeyrolles procède à l'appel.

Mme la Maire annonce qu'il y aura une interruption de séance de 5 min après le vote pour remplir et signer les PV.

Mme PIERROU ne prend pas part aux élections des délégués car elle n'a pas la nationalité française.

1. Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Le sénat est renouvelable par moitié tous les 6 ans.

Les conseils municipaux sont chargés de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026.

Pour notre commune, il s'agit d'élire 7 conseillers titulaires et 4 conseillers suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat, au scrutin secret simultanément, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Mme la Maire déclare le scrutin ouvert, une seule liste a été déposée « Liste de Mme Galabrun-Boulbes »

Le bureau électoral est constitué :

- Président : Mme la Maire
- Les 2 membres du conseil les plus âgés à l'ouverture du scrutin :
MM. Francis DEBARGE et Daniel SALVADOR
- Les 2 membres du conseil les plus jeunes à l'ouverture du scrutin :
Mmes Adeline BOUSQUET et Cecilia BASTIDE
- 1 secrétaire : Charline RIBEYROLLES

La liste de Mme GALABRUN-BOULBES est composée de :

GALABRUN-BOULBES Jackie, DACHEUX Jean-Philippe, BASTIDE Cecilia, LAVIE Richard, BOUSQUET Adeline, FOURNEAU Julien, TROCELLIER Agnès, BELLOIR David, MAHE Laetitia, DOUCIN Pascal, DURAND Carole

Il est procédé à l'élection.

Nombre de votants : 22

Nombre de blanc : 1

Nombre de suffrages exprimé : 21

Nombre de vote pour la liste de Mme GALABRUN-BOULBES : 21

2. Approbation du compte rendu du 28/05/2026

Mme la Maire propose l'approbation du compte rendu de la séance du 28 mai 2026 : adopté à l'unanimité par les membres présents lors de cette séance

3. FINANCES – Emprunt – Délégation de pouvoir à Mme la Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu le budget primitif et le budget supplémentaire adopté le 28 mai 2026,

Considérant que le Conseil municipal a décidé la réalisation du projet relatif à l'extension du groupe scolaire élémentaire : extension de la cantine, création de deux salles de classe et d'une salle d'activités.

Le crédit total de ce projet pour les seuls travaux est de : 1 359 439,52 € HT

- Le montant total des subventions obtenues est de : 501 149 €
 - DETR 2024 : 166 149 €
 - DETR 2025 : 105 000 €
 - Montpellier Méditerranée Métropole : 150 000 €
 - CAF : 80 000 €.
- L'autofinancement est de : 858 290,52 €
- Il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de : 600 000 €.

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Après avis favorable de la commission des finances en date du 4 mai 2026,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE le plan de financement ci-dessus nécessaire à l'équilibre de l'opération.
- AUTORISE Mme la Maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant de 600 000 euros.
- AUTORISE Mme la Maire à signer le contrat de prêt.

4. Jury d'assises 2027

Conformément aux articles 261 et suivants du code de procédure pénale, il doit être procédé à l'établissement de la liste préparatoire du jury criminel pour l'année 2027.

Le nombre de jurés doit comporter un nombre triple de celui fixé par arrêté préfectoral du 9 avril 2018. Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit.

Le Conseil municipal procède au tirage au sort de six noms sur la liste électorale :

- KERHARDY Aurélie
- BIREAU Christine
- RESDI Florian
- AUBRY Laly
- COUBLANT Frédéric
- RAYSSAC Laurent

La séance est levée à 19h30.

Mme la Maire Jackie GALABRUN-BOULBES

Le secrétaire de séance Charline RIBEYROLLES

Date de publication du PV Le .../06/2026
